



Paris, le 9 octobre 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Glyphosate : les distorsions de concurrence s'aggravent pour les agriculteurs français**

L'Anses a publié le 9 octobre les résultats de son évaluation des alternatives au glyphosate, lancée il y a près de deux ans. L'agence y annonce des restrictions pour la viticulture, l'arboriculture et les grandes cultures, qui entreront en vigueur dans les six mois.

L'utilisation du glyphosate sera désormais interdite entre les rangs de vigne et d'arbres fruitiers ainsi que dès lors qu'un champ aura été labouré, hormis quelques dérogations : quelques exceptions sont en effet prévues, par exemple quand le désherbage mécanique est impossible (vignes en forte pente ou en terrasse, récolte mécanique de fruits au sol...).

Une fois encore, la France va au-delà du cadre européen : le glyphosate reste autorisé dans les autres pays de l'Union européenne, sans restriction pour les usages non substituables.

Cependant, toutes les impasses et difficultés techniques que la FNSEA a démontrées, notamment dans le cadre du Contrat de solutions\*, ne sont pas couvertes par les usages qui restent autorisés.

Par ailleurs, ces nouvelles restrictions franco-françaises dans l'utilisation des produits phytosanitaires vont encore creuser notre différentiel de compétitivité avec les producteurs des autres pays européens et mondiaux, et conduire à toujours plus d'importations de produits étrangers qui ne respectent pas les normes françaises.

La FNSEA ne peut pas accepter que les réalités du terrain ne soient prises en compte dans toute réglementation. C'est la Souveraineté Alimentaire de notre pays qui est en jeu !

Avant toute nouvelle décision nous attendons par conséquent une réponse claire du gouvernement pour éviter toute impasse technique sur l'ensemble des secteurs concernés et un accompagnement économique qu'il entend mettre en œuvre pour les producteurs français, face aux nouvelles charges engendrées par ses décisions.

(\*) [contratsolutions.fr](http://contratsolutions.fr)

#### **Contact presse :**

Christine Claudon – 07 60 47 44 52 – [christine.claudon@reseaufnsea.fr](mailto:christine.claudon@reseaufnsea.fr)

